



Mai-juin-juillet 2005

PROJET ACCOMPAGNEMENT

Québec-Guatemala

Revue de l'actualité

Editorial

GUATEMALA : NÉOLIBÉRALISME ET DÉMOCRATIE MALMENÉE

Par Karen Hamilton

Au cours des derniers mois, nous avons constaté l'articulation et la généralisation d'un discours des gouvernements d'Amérique centrale et des États-Unis qui relie le modèle néo-libéral de développement en Amérique centrale [Accord de libre échange entre les États-Unis et l'Amérique centrale (TLC-CAUSA, par son sigle en espagnol), Plan Puebla Panama (PPP), concessions de mines à des entreprises transnationales, etc.] avec la sécurité et la défense de la démocratie. Au même moment, les initiatives locales de participation démocratique se multiplient au Guatemala. À travers des consultations populaires, les populations autochtones ou simplement locales, ont exprimé leur soutien ou leur désaccord face aux projets privés d'exploitation des ressources naturelles. On peut donc se demander s'il est possible de réconcilier un agenda néo-libéral très polémique avec l'exercice démocratique.

Un nouvel « ennemi interne »

Le 3 mai, lors d'une conférence au Conseil des Amériques, le secrétaire au commerce américain, Carlos Gutiérrez, affirmait que « les opposants au TLC-CAUSA en Amérique centrale sont les mêmes qui se sont opposés à la démocratie et à la liberté il y a 25 ans, exactement les mêmes noms familiers qui voulaient mener une révolution communiste en Amérique centrale... ». Selon Robert Zoelick, le représentant commercial américain, le TLC-CAUSA « récompense les alliés convaincus, neutralisant les partisans de courants anti-américains qui ont été encouragés par le président vénézuélien Hugo Chavez » (1). Le porte-parole de la Maison Blanche, Scott McClellan ajouta : « S'il rejetait le TLC-CAUSA, le Congrès américain enverrait un mauvais signal aux jeunes démocraties émergentes de notre hémisphère » (2).

Ce discours officiel s'articule avec un discours parallèle diffusé par plusieurs chroniqueurs qui identifient les

Dans cette revue

	P. 1
<i>Éditorial—Guatemala: néolibéralisme et démocratie malmenée :</i>	
<i>Entrevue avec Ruth Del Valle :</i>	P. 3
<i>Chronique d'un accompagnateur par Nicolas Bergeron :</i>	P. 5
<i>Nouvelles du sud :</i>	P. 7
<i>-Le Congrès approuve l'installation du bureau de l'ACNUDH</i>	7
<i>-La CC en faveur de la consultation populaire pour la mine de Sipacapa</i>	7
<i>-99% de Sipacapa dit non à l'industrie minière</i>	7
<i>-Création d'un front contre l'industrie minière</i>	7
<i>-Le Guatemala dans la mire d'UNIFEM</i>	8
<i>-Demande de capture d'Alvarez Ruiz</i>	8
<i>-Le pouvoir exécutif encouragera des politiques en faveur des peuples autochtones</i>	8
<i>-Le gouvernement réactive des comités locaux de sécurité dans le pays</i>	8
<i>-L'URNG et l'ANN envisagent une alliance</i>	8
<i>-Le CALDH dénonce le manque de volonté du Ministère public dans la résolution du génocide</i>	8
<i>-En 2005, la FAFG a exhumé les restes de 160 personnes enterrées dans des cimetières</i>	9
<i>-Décès de Rodrigo Asturias Amado</i>	9
<i>-La CIDH condamne le pays pour Bámaca</i>	9
<i>-Le comité exécutif exige le versement des indemnités aux victimes du conflit armé</i>	9
<i>-Le Sénat américain approuve l'Accord de libre-échange avec l'Amérique centrale et la République dominicaine</i>	9
<i>-Le MP demande l'arrestation de Portillo pour détournement de fonds</i>	9
<i>Nouvelles du Nord</i>	P. 10
<i>Ont participé à cette revue :</i>	P. 11

« gangs de jeunes (*maras*) », les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), Hugo Chavez et Fidel Castro à une nouvelle menace au projet libéral civilisateur des États-Unis :

« C'est l'organisation tentaculaire de la narcoguerrilla communiste colombienne [...] C'est la complicité idéologique et stratégique entre la Libre Patrie, les FARC et le chavisme [...] C'est la collaboration mafieuse entre les groupes qui ont transformé les enlèvements, les assassinats et le trafic de drogue en une pratique commune,

justifiée comme moyen de défense dans la « lutte contre l'impérialisme yankee et le capitalisme cruel ». Il y a l'indifférence marquée du reste de l'Amérique qui regarde ces événements comme s'ils s'agissaient d'anecdotes politiques décousues et non comme ils le sont réellement : des attaques coordonnées contre le cœur de la stabilité démocratique et la paix sociale de tout le continent. .Il faut ajouter à ce panorama l'existence en Amérique centrale des « gangs de jeunes » formées de milliers de jeunes bandits horriblement cruels qui ont déjà commencé à établir des contacts avec les narcoguérillas communistes » (3).

Pendant ce temps, au Guatemala, les manifestations populaires contre l'approbation du TLC-CAUSA, la loi des concessions et les méga-projets comme ceux de mines à ciel ouvert sont durement réprimés par les forces conjointes de la police et de l'armée. Les organisations qui s'y opposent sont victimes d'une vague de cambriolages, tentative d'enlèvement et menaces. Malgré tout, suite à la visite du secrétaire de la Défense des États-Unis, Donald Rumsfeld, le 23 mars dernier, l'ambassade américaine défend la participation de l'armée guatémaltèque et insiste pour rétablir l'aide militaire des États-Unis au Guatemala, au lieu de condamner les abus de force de cette armée (4).

Au cours de la guerre civile, l'armée guatémaltèque adopta la Doctrine de sécurité nationale (DSN) élaborée par les Américains. Un des concepts les plus importants de la DSN était l'identification d'un « ennemi interne » à neutraliser. Si les Accords de paix signés en 1996 firent disparaître ce concept, la politique étrangère actuelle des États-Unis assimile une fois de plus la dissension politique à un problème de sécurité. Les parallèles sont impressionnants : sommes-nous en train d'assister à la résurrection de l'« ennemi interne » dont le contrôle serait une fois de plus assigné à l'armée?

Comitancillo, Sipacapa et Rio Hondo : consultations populaires et démocratie participative

Des initiatives pour faire entendre la voix du peuple guatémaltèque se multiplient au niveau municipal, par le biais de consultations populaires, concernant des projets privés d'exploitation des ressources naturelles :

-Au mois de mai dernier, une consultation populaire soutenue et organisée par les citoyens et la corporation municipale a eu lieu à San Marcos. Au cours de cette consultation, des assemblées communautaires ont permis aux 53 communautés de Comitancillo (San Marcos) de donner leur avis face aux projets miniers. Cinquante et une communautés ont exprimé leur refus face à toute activité minière et deux se sont abstenues.

-Le 18 juin dernier, une consultation lors d'assemblées communautaires a été organisée à Sipacapa, San Marcos, au cours de laquelle s'est manifesté le refus face à toute activité de reconnaissance, d'exploration et d'exploitation exécutée par Exploradora Montana (filiale de l'entreprise canadienne Glamis Gold Co.) dans cette municipalité. Sur les 13 communautés de Sipacapa, 11 ont exprimé leur refus à toute activité minière, une s'est déclarée en faveur de la mine et une autre s'est abstenue. La consultation avait été précédée d'une grande confusion (distribution de dépliants non signés informant que la consultation avait été suspendue, recours légaux présentés par l'entreprise Glamis Gold et retrait de la Corporation municipale du processus de consultation). En conséquence, seulement 2 530 personnes, sur une population d'environ 18 100, ont voté. 2 455 personnes ont voté contre l'activité minière (5).

-Le 3 juillet, une troisième consultation a été organisée à Rio Hondo, Zacapa, en relation avec la construction d'un barrage hydroélectrique de 32 mégawatts de potentiel. Les plans prévoient construire le barrage *Hidroeléctrica Rio Hondo II*, de la compagnie Rio Hondo S.A., sur la rivière Colorado. Les 18 bureaux récepteurs des votes au centre de Rio Hondo se sont donc ouverts pour les 9 600 habitants inscrits sur la liste électorale. Sur un total de 2 831 votes, 2735 étaient un « non » catégorique à la mise en œuvre du chantier.

Dans les trois cas, les compagnies concernées ont entrepris des recours légaux pour compromettre la validité des résultats des consultations en allégeant notamment des défaillances quant à la manière de réaliser ces consultations. Par exemple, le 15 juin, un tribunal de première instance civile accorda un recours d'appel présenté par Montana Exploradora contre la consultation populaire à Sipacapa. Dans ce recours, la compagnie affirme que la licence d'exploitation minière ne peut être sujette à une consultation parce qu'elle concerne des biens d'État et que, par mandat constitutionnel, son exploitation a été déclarée de nécessité publique. Le 16 juin, la Cour constitutionnelle révoqua la suspension temporaire de la consultation, invoquant la Convention 169 sur les peuples autochtones, la Constitution de la République et l'article 65 du code municipal, qui valident les consultations populaires et le rôle des autorités municipales dans la discussion des thèmes considérés d'intérêt public pour les habitants.

Suite à la consultation à Sipacapa, le ministre de l'Énergie et des Mines, Luis Romeo Ortiz Pelaez déclara sans hésitation : « Pour nous, les résultats de cette consultation ne sont pas contraignants ».

Légalité versus légitimité démocratique

Entre un discours qui prétend que ceux qui sont contre l'agenda néo-libéral sont les ennemis de la démocratie et des consultations populaires délégitimées par le gouvernement et les entreprises par le biais d'arguments légaux, où est la place de la démocratie participative?

Au-delà des débats sophistiqués concernant la légalité de ces consultations, que peut-on voir au Guatemala? Un panorama dans lequel une élite qui, grâce au contrôle de l'État, approuve des projets néo-libéraux rejetés clairement par les populations directement affectées par ces projets. Les arguments du gouvernement en faveur de « l'intérêt national » reçoivent peu de crédibilité au sein de ces populations qui ont été historiquement exclues de l'exercice du pouvoir et de la répartition des richesses. Si les preuves de mécontentement face à ces politiques sont illégitimes pour cette élite, si les manifestations sont réprimées par les autorités à travers la constitution d'un nouvel « ennemi interne », si les espaces de négociation se ferment ou ne sont pas respectés par le gouvernement, la séparation s'accroîtra et une grave crise pourrait s'ensuivre. Il reste à démontrer qu'il est possible de réconcilier néo-libéralisme et démocratie, même s'il ne semble pas que le Guatemala soit à même d'en donner l'exemple.

Notes

- (1) *Washington Post*, 6 juin 2005
- (2) Déclaration du 13 juin 2005
- (3) Carlos Alberto Montaner, *La Décivilisation de l'Amérique latine*, publié le 1^{er} mai par Firmaspress et repris dans divers journaux, dont *El Periódico* du Guatemala.
- (4) Le gouvernement des États-Unis arrêta l'aide militaire au Guatemala à la fin des années 70, à cause des dénonciations de violations des droits humains commises par l'État guatémaltèque au cours du conflit armé.
- (5) Il convient de souligner que 3 491 citoyens de Sipacapa ont voté aux élections de 2003 et que l'actuel maire auxiliaire de Sipacapa a été élu avec 1 200 votes

Entrevue avec Ruth Del Valle

Ruth Del Valle travaille à la défense des droits de la personne au Guatemala depuis 31 ans. Forcée à l'exil pendant 12 ans, elle travaille à son retour au Guatemala avec les réfugiés ré-

installés dans l'Ixcán. Elle a participé à l'élaboration du rapport du Projet interdiocésain de récupération de la mémoire historique (REMHI), puis s'est intégrée à l'Alliance contre l'impunité. Elle a participé à la création du Mouvement national pour les droits humains (MNDH) en 2000, et est membre de la Commission de coordination.

Entrevue réalisée par Florence Riel St-Pierre, le 25 avril 2005 à Montréal, alors que Ruth Del Valle réalisait une tournée au Canada.

Pourquoi cette visite au Canada ?

Nous avons décidé d'organiser cette tournée autour du 7^e anniversaire de l'assassinat de Monseigneur Gerardi [coordonnateur du REMHI, assassiné en 1998 deux jours après la remise du rapport, NDLR]. Comme au sein du Mouvement national pour les droits humains (MNDH), je coordonne l'Unité de protection des défenseurs des droits humains, nous avons pensé que l'on pouvait profiter de l'occasion pour aborder la situation des défenseurs des droits humains et d'autres thèmes à l'agenda national, comme celui de l'Accord de libre-échange et les concessions minières, dans lesquelles le Canada est beaucoup impliqué. Alors nous avons pensé non seulement venir à Toronto, mais aussi faire une petite tournée dans le pays. Nous avons été à Ottawa, nous avons parlé avec des représentants du ministère des Affaires étrangères, avec un député et avec des groupes de guatémaltèques afin d'aviver un peu la solidarité avec le Guatemala. En effet, après la signature des Accords de paix, il y a eu un sentiment généralisé que tout était réglé au Guatemala, qu'il n'y avait pas de nécessité pour plus d'accompagnement et d'appui... Ensuite, nous sommes venus à Montréal, pour avoir quelques rencontres ici, surtout avec les groupes de Guatémaltèques, puis nous irons à Toronto, où nous avons des entrevues et des présentations publiques, aussi à London, Kitchener, puis Calgary et Edmonton. L'objectif est d'établir le contact, puis de dénoncer ce qui se passe là-bas et lier les groupes de solidarité.

Vous étiez à la 61^e session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève qui s'est tenue en avril. Quelle a été votre intervention et quelle a été la réponse de la part de la communauté internationale ?

Pour commencer, les membres de la communauté internationale n'ont pas les yeux rivés sur le Guatemala. Il n'y a pas eu d'espace pour le Guatemala, mis à part celui dédié aux peuples autochtones en ce qui a trait à la Convention

169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) et au thème de l'exploitation minière. Nous voulions principalement mettre à l'agenda le thème de la situation que vivent les défenseurs des droits humains. Il existe une représentante spéciale du secrétariat général des Nations unies à la Commission des droits de l'homme sur la situation des défenseurs, Hina Jilani.

La présentation que nous avons pu faire sur la situation des défenseurs a été laissée pour la fin, à la dernière semaine. Nous avons donc donné deux rapports à la représentante spéciale: un sur la situation des défenseurs durant l'année 2004, pour démontrer la continuité des attaques contre les défenseurs, et un deuxième sur la criminalisation des manifestations sociales, car il y a en ce moment 62 défenseurs des droits humains accusés au pénal pour avoir dirigé des manifestations et dirigé le mouvement populaire. En ce sens, nous voulions attirer l'attention, non seulement en tant que représentants du Guatemala mais aussi de l'Amérique latine, sur les résultats d'une consultation latino-américaine des défenseurs des droits humains qui a été réalisée en août 2004 au Brésil. Cela nous a ouvert un peu plus la porte et attiré l'attention de Hina Jilani. Nous espérons qu'elle puisse revenir au Guatemala avant qu'elle ne termine son mandat en mars 2006.

À propos de la situation actuelle au Guatemala, pouvez-vous me relater les événements récents reliés à l'approbation de l'Accord de libre échange avec les États-Unis ?

Premièrement, je crois que le problème avec cet accord, indépendamment du contenu, est le processus qui a exclu le mouvement populaire, non seulement dans le vote mais aussi dans la prise en compte des opinions. Il y a eu des tables de travail pour garantir, par exemple, que les droits des travailleurs soient inclus ainsi que d'autres thèmes qui, finalement, n'ont pas été pris en compte. Quand s'est imposée la ratification de l'Accord par le Congrès, le mouvement populaire a décidé de manifester pour qu'il ne soit pas ratifié. Le Congrès, où sont représentés en majorité les intérêts des investisseurs, l'a ratifié. Alors, la dernière issue qu'il nous restait était de demander au Président de ne pas le signer. Alors qu'une partie du mouvement était assise à la table de négociations avec le vice-président, pendant que le reste du mouvement était à l'extérieur en train de protester pacifiquement, malheureusement violemment réprimé, le président Berger a signé l'accord. Ce type d'attitude ne peut être toléré, car non seulement l'opinion de la société civile n'est pas prise en compte, mais en plus les négociations sont vaines. Ceci a achevé de détériorer les relations avec le gouvernement.

Il se passe la même chose avec la mine. Nous nous as-

seyons à une table de négociation pour arriver à des accords qui ne seront pas respectés. Après les manifestations à Sololá et la mort de monsieur Bocel, le gouvernement a instauré une table de négociation de haut niveau, dans laquelle nous ne croyions pas, mais que nous avons tout de même accepté pour pouvoir discuter. Puis, le 20 mars dernier, le gouvernement annonce qu'il octroie de nouvelles concessions à une entreprise canadienne, *Entre Mares*, dans le sud-ouest du pays, en même temps que nous sommes en train de négocier de meilleures conditions dans le contexte des concessions.

Les autorités gouvernementales parlent de développement, et ça a été la même chose ici au Canada avec les représentants des Affaires étrangères : « il faut encourager le développement, et les mines constituent un développement pour le pays... » Mais à qui va cet argent, et à quel prix ? L'attitude du gouvernement guatémaltèque est « intéressée » dans la question économique et financière. D'ailleurs il est très possible qu'il y ait des investissements de membres du gouvernement dans ces projets miniers. Mais il ne faut pas que les morts continuent de provenir de la population. Cette population devra d'ailleurs continuer de se nourrir, malgré la contamination de l'eau, le manque d'eau et l'érosion de la terre.

La loi actuelle sur les mines est pour nous terrible; elle dicte que 99 % des profits revient à l'entreprise, 1 % revient au pays, et de ce 1% l'entreprise peut déduire des coûts déterminés en fonction des difficultés qu'elle a eues. De plus, il n'y a aucune restriction quant à l'usage de la terre et de l'eau. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent sans aucun contrôle, pour extraire et utiliser l'eau dont ils ont besoin.

À quoi ressemble le contexte actuel de travail pour les défenseurs des droits humains ?

Nous avons vu comment les attaques contre les défenseurs des droits humains ont augmenté depuis 2002. On supposait que 2003, année électorale, serait la pire, et on s'attendait à ce qu'en 2004 il y ait une baisse. Il est en fait normal que durant la première année de tout gouvernement les attaques soient à la baisse. Mais 2004 a été pareille. Le changement s'observe également dans la façon de menacer : les menaces sont passées de simples menaces téléphoniques à des menaces beaucoup plus directes, par exemple lors de l'entrée ou la sortie de leur bureau ou de leur résidence. Une autre tendance apparaît : les organisations d'accompagnement international, qui ont toujours été épargnées car elles sont considérées neutres et sont respectées dans le milieu, ont commencé depuis l'année passée à souffrir des attaques, ce qui nous a mis dans une situation d'alerte. En

général la situation des droits humains a empiré depuis que le gouvernement Berger a assumé la direction du pays.

D'autre part, durant les trois premiers mois de 2005, les menaces ont augmenté, dirigées surtout contre les manifestants contre les mines, l'Accord de libre échange, les évictions de terres, etc. Tous ces thèmes économiques et sociaux sont ceux qui provoquent cette recrudescence des attaques. Évidemment, les menaces et attaques contre ceux qui travaillent dans le domaine de l'éclaircissement historique, la vérité, la justice et les exhumations, se maintiennent. Mais nous observons une augmentation accélérée des attaques et menaces contre ceux qui travaillent dans le domaine des droits économiques et sociaux.

De plus, la section du Ministère public chargée d'enquêter sur ces attaques n'enquête pas, ou si elle le fait, c'est avec des conclusions faciles comme par exemple: « Une menace perpétrée depuis un téléphone public, nous n'y pouvons rien ». La situation ne s'améliore pas, et le gouvernement raisonne de la même façon que ces enquêteurs.

Par ailleurs, nous avons assisté à des discours publics faits par des fonctionnaires du gouvernement qui étaient très négatifs à notre égard. Par exemple, l'an passé, le vice-président a déclaré que les défenseurs des droits humains étaient des éléments déstabilisateurs. Au lieu de reconnaître le rôle que nous jouons dans le pays, ils nous accusent. Donc, évidemment, ils n'écouteront pas nos demandes et ne nous protégeront pas.

La Commission d'enquête sur les groupes illégaux et les appareils clandestins de sécurité (CICIACS) ne sera pas mise en place... En ce qui concerne le bureau du Haut-Commissariat des droits humains, où en est-on ?

Pendant les sessions de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, le Ministère public a annoncé la création d'une Unité spéciale de la section de droits humains sur les « groupes illégaux et les appareils clandestins de sécurité (CIACS) », pour soi-disant remplacer la CICIACS. Mais, pour le moment, aucun personnel ni budget n'a été assigné à cette nouvelle unité (1). Donc, vu le manque de volonté et de sérieux de la part du gouvernement, nous espérons que le bureau du Haut-Commissariat puisse s'installer au plus vite.

Initialement, le mandat du bureau était d'élaborer des rapports sur la situation des droits humains au pays, ce qui ne convenait pas au Congrès, qui n'a donc pas approuvé sa création. Le gouvernement a alors proposé de changer l'accord, de manière à le rendre plus neutre. Selon cette proposition, le bureau pourrait élaborer des rapports sur l'évolu-

tion de la situation des droits humains, mais de façon très générale. Le Haut-Commissariat de l'ONU considère que cela ne limiterait pas nécessairement son mandat au Guatemala. L'espoir du Haut-Commissariat est que ce bureau soit approuvé au cours de l'année et qu'il puisse être mis sur pied pour 2006. Mais nous n'avons aucune garantie. Nous continuons de croire que cette instance pourrait garantir une certaine supervision qui pourra aider au respect des droits humains au Guatemala.

Notes

(1) Une autre unité a été créée pour mener les enquêtes sur les « crimes du passé », ayant à sa charge des cas paradigmatiques : les cas pour génocide, le massacre de la communauté Dos Erres, les massacre contre la population de la communauté de Río Negro, le cas du « journal militaire » et des cas individuels de disparitions forcées. Pour cette unité, aucun personnel ni budget n'ont été assignés.

Chronique d'un accompagnateur

L'ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS

Par Nicolas Bergeron, accompagnateur de mars à mai 2005.

J'ai été accompagnateur pour le programme « No Estás Sol@ », qui travaille avec des organisations, des militants et des gens qui luttent pour le respect des droits de la personne. Mon travail avait pour objectif d'appuyer moralement ces groupes ou personnes dans leur travail et leurs revendications, d'aider à enrayer les violations, intimidations et menaces et de réduire le sentiment d'impunité dont jouissent les criminels de guerre au Guatemala.

À mon arrivée au Guatemala, j'ai d'abord accompagné une organisation locale qui supervisait une exhumation. Celle-ci fait partie d'un processus de justice et de réconciliation enclenché par la population locale et l'organisation *Equipo técnico de educación social y salud comunitaria* (ETESC) Je vous raconte l'histoire de cette communauté...

Le problème de la répartition de la terre au Guatemala existe depuis plusieurs décennies. Il y a longtemps, de

grands propriétaires terriens s'approprièrent les terres et les Mayas qui y habitaient durent travailler pour eux pour un salaire « infimum », afin de conserver un droit d'occupation. Il est à noter que la terre a une signification religieuse importante pour les Mayas. C'est dans ce contexte que commence l'histoire du massacre du village où j'étais accompagnateur.

Pour expliquer les causes du massacre, les témoignages se contredisent parfois. Certains disent que le propriétaire terrien accusait les gens du village d'avoir volé du bétail pour nourrir la guérilla. D'autres parlent d'un propriétaire violent et des conditions de travail injustes, ce qui aurait incité les villageois à exiger d'autres conditions. Par contre, une chose est certaine pour les survivants, c'est que le patron voulait que les gens s'en aillent. Mais la communauté, sans ressource économique qui avait vécu là depuis plusieurs générations, bien avant l'arrivée des Espagnols et la construction de l'État guatémaltèque, n'avait d'autre option que de rester sur ces terres.

En février 1981, l'armée et les gardes privées du propriétaire terrien partirent vers la communauté avec l'ordre du propriétaire de tuer quelques villageois pour leur faire peur et les faire fuir. Ils réussirent. Cinq personnes furent tuées et d'autres furent prises en otage, menacées et terrorisées. Par la suite, plusieurs partirent en exil et d'autres s'engagèrent dans la guérilla. Mais avant, ils avaient enterré les morts durant la nuit, par crainte de représailles.

J'ai ensuite quitté cette communauté où avait lieu l'exhumation pour répondre à une autre demande d'accompagnement, celle-ci reliée à un meurtre dans le département de San Marcos. Un jeune homme a été tué par des gardiens de sécurité de l'entreprise minière canado-américaine, Montana (filiale de la Glamis Gold Ltd). J'ai accompagné le père de la victime et un témoin, qui ont reçu des menaces après avoir porté des accusations. Dans la région de San Marcos, une minorité de personnes en faveur de la mine fait pression sur les mouvements qui luttent contre l'implantation d'une mine.

La région est extrêmement riche en minerais et métaux. Comme depuis le début des colonies espagnoles, à quelques différences près bien entendu, les compagnies minières étrangères exploitent le sol pour le profit et exploitent les habitants comme main-d'œuvre à bon marché. (Seul les postes de bas niveau, mal payés, non sécuritaires et nocifs pour la santé sont accessibles à la population.) De plus les techniques utilisées contaminent l'environnement. Les compagnies s'assurent dès leur arrivée d'avoir l'appui des dirigeants des communautés. Ensemble, ils manipulent et trompent la population en utilisant des moyens de propa-

gande biaisés pour favoriser l'acceptation de la mine. Méchant programme!

J'ai aussi accompagné une femme à la capitale : de la maison au travail et vice et versa. En 1984, son père, un écrivain reconnu, fut tué par l'armée. (Durant les 36 ans de guerre civile, ce fut le sort de plusieurs intellectuels de gauche.) Elle reçoit des menaces parce qu'elle veut entamer des poursuites judiciaires contre les assassins de son père.

Pour terminer, j'ai accompagné une maya. Lors d'une exhumation, elle a reconnu son premier mari, tué lors d'un massacre au début des années 80. Elle veut porter des accusations contre les responsables. Elle reçoit présentement des menaces physiques et verbales de la part de ces derniers et de leurs familles. Ceux-ci vivent dans le même village. Vous imaginez l'ambiance!

Tout ces gens sont vraiment courageux. Malgré le risque qu'ils courent, ils continuent leur bataille sans baisser les bras. Nous, nous appuyons leur courage et leur engagement. C'est un combat pacifique pour un monde idéal où le respect des droits humains fait loi.

Engagement social : une question de responsabilité!

Je crois sincèrement que nous sommes tous responsables! Responsables de ce qui se passe ici et ailleurs et responsables les uns envers les autres, car nos gestes ont des conséquences sur la vie des autres. Cette responsabilité fait en sorte que nous devons nous assurer que nos actes soient conséquents et cohérents avec le monde auquel nous aspirons, avec notre idéal. Chacun de nous fait une différence! Il faut éviter d'adopter une attitude pessimiste et apathique. Souvent, nous préférons faire l'autruche et fermer les yeux. Nous nous laissons endormir par le rêve de la consommation, qui nous mène parfois sur la voie de la surconsommation. Notre bonheur est matériel. Pourtant, bien des gestes sont à portée de main. Sortons de notre petit monde matériel centré sur le « je », allons vers les autres et travaillons ensemble pour un monde juste et solidaire.

Que pouvons-nous faire? - Ici, je ne veux pas prêcher nécessairement en faveur de l'accompagnement au Guatemala. L'accompagnement international, c'est ma façon à moi de m'impliquer, selon ma réalité. On peut, on doit, de façon générale : - 1) S'indigner devant ce qui nous paraît injuste. 2) S'informer pour comprendre le sujet et se former une opinion propre à nous. 3) S'impliquer et s'unir pour améliorer la condition humaine. Nous avons aussi tous un pouvoir en temps que consommateur. À ce sujet, je vous recommande le livre « Acheter, c'est voter » de Laure Waridel. Le livre porte sur un pouvoir qui est à la portée de tous:

celui de contribuer par ses choix de consommation au développement d'une économie responsable.

Nous sommes tous responsables! Agissons!

Nouvelles du sud

Les articles contenus dans cette section sont tirés des nouvelles d'information du Centre d'études du Guatemala (CEG) de mai, juin et juillet 2005.

Le Congrès approuve l'installation du bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de la personne (ACNUDH)

C'est avec le décret 40-05, prononcé mardi le 30 mai dernier, que le Congrès de la République a confirmé la mise sur pied du bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de la personne (ACNUDH). Cette initiative avait été présentée par le vice-président Eduardo Stein lors d'une séance en février.

Le bureau sera en opération pendant trois ans à partir du 1^{er} juillet. Cette période pourra être prolongée à la suite de nouvelles négociations avec les Nations unies, a déclaré Antonio Arenales Forno, président de la Commission des relations extérieures du Congrès.

L'ACNUDH aura pour fonction de conseiller le gouvernement. Néanmoins, pour ce qui est des répercussions concrètes sur les droits humains et la société civile guatémaltèque, le bureau ne vérifiera aucun cas, a exprimé Sergio Morales, ombudsman des droits de la personne. Cependant, elle permettra de développer des liens de coopération entre système des Nations unies et notre pays, a indiqué Juan Pablo Corlazzoli, coordonnateur résidant du système des Nations unies au Guatemala.

Carmen Aída Ibarra, de la Fondation Myrna Mack, a assuré que la mise sur pied du bureau est un pas important pour le pays, qui permettra le travail conjoint avec les organismes de défense des droits de la personne.

La Cour constitutionnelle tranche en faveur de la consultation populaire pour la mine de Sipacapa

Le 16 juin dernier, la Cour constitutionnelle (CC) a révoqué la suspension provisoire de la convocation d'une consultation sur l'activité minière à Sipacapa, San Marcos. La Cour a pris cette décision en s'appuyant sur la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui traite des peuples autochtones, et sur l'article 65 du Code municipal, qui évoque le droit des populations autochtones à être consultées sur les mesures pouvant les affecter. Les magistrats Cipriano Soto et Guillermo Ruiz Wong se sont abstenus de participer.

99% des habitants de Sipacapa, San Marcos, disent non à l'industrie minière

Quelques 2600 habitants de Sipacapa, dans le département de San Marcos, ont participé samedi 19 juin à une consultation communautaire sur l'industrie minière. Sur treize villages, onze ont voté "non", un a voté "oui" et un autre s'est abstenu.

Les Huehuetecos créent un front contre l'industrie minière

Plusieurs communautés et populations autochtones de Huehuetenango se sont jointes pour former un front commun contre l'industrie minière. Leur objectif est de coordonner des actions afin de contrer l'exploitation minière, qui selon ces communautés, aura de graves conséquences pour le pays. María de los Ángeles Gómez, membre du groupe, a indiqué que le front sera chargé d'orienter le travail des représentants des groupes ethniques *Cajobal*, *Chuj*, *Poptí*, *Mam et Quiché*, qui recevront aussi l'appui de l'Association pour la promotion et le développement rural (CEIBA) et de l'Association et équipe technique d'éducation en santé communautaire (ETESC).

Le Guatemala dans la mire du Fond de développement pour la femme des Nations unies (UNIFEM) pour un taux élevé de féminicides

Des dirigeantEs du Fond de développement pour la femme des Nations unies (UNIFEM) ont exprimé leur préoccupation face au taux élevé de morts violentes chez les femmes en Amérique latine, particulièrement au Guatemala. Des représentantEs d'UNIFEM ont signalé que la pauvreté et la

discrimination sont des éléments à l'origine de ce fléau et que les gouvernements ne prennent pas de mesures efficaces visant à éradiquer ce problème.

UNIFEM constate que le Guatemala est particulièrement touché par ce phénomène; les chiffres sont alarmants. En effet, selon l'UNIFEM, il y a eu 1 100 assassinats de femmes depuis 2003, ce qui représente environ 400 assassinats par année. Ces chiffres représentent le quart du nombre de féminicides qui se sont produits aux États-Unis au cours du même laps de temps. Cette situation nécessite, selon l'UNIFEM, des actions urgentes.

Des personnalités internationales demandent la capture d'Alvarez Ruiz

Lundi le 6 juin dernier, certains récipiendaires de prix Nobel, artistes, écrivains et organisations non-gouvernementales de différents pays ont prié instamment le gouvernement mexicain de détenir l'ex-ministre de l'Intérieur guatémaltèque Donaldo Alvarez Ruiz, dont l'extradition a été sollicitée par l'Espagne en raison d'accusations de génocide pesant contre lui.

La Fondation Rigoberta Menchú a signalé dans un communiqué diffusé au Mexique que plusieurs personnalités exigeaient la détention d'Alvarez, fugitif depuis décembre dernier, dans une lettre remise au gouvernement du président Vicente Fox. Une des préoccupations soulignée dans la demande est que les autorités mexicaines n'ont toujours pas été capables de concrétiser cette arrestation, depuis la demande par la justice espagnole il y a plus de 180 jours.

La requête a été signée par l'Argentin Adolfo Pérez Esquivel (prix Nobel de la paix de 1980), l'évêque mexicain Samuel Ruiz, les écrivains mexicains Elena Poniatowska, Angeles Mastreta et Carlos Monsiváis, l'Uruguayen Eduardo Galeano, ainsi que par l'ancien directeur de l'UNESCO Federico Mayor Zaragoza, et la chanteuse péruvienne Tania Libertad.

Le pouvoir exécutif encouragera des politiques en faveur des peuples autochtones

À la suite de la conclusion d'un séminaire de trois jours portant sur les peuples autochtones, le vice-président Eduardo Stein a souligné qu'une politique commune devait être établie. Norma Quixtán, du Secrétariat de la paix, une des institutions à l'origine de l'activité, a démontré l'importance de donner suite au projet.

Lors de la rencontre, il fut établi que le premier pas pour assurer le succès de l'entreprise consiste en l'intégration

de tous les fonctionnaires autochtones. La récipiendaire du prix Nobel de la paix, Rigoberta Menchú a affirmé que l'un des objectifs primordiaux est de donner suite à l'Accord relatif à l'identité et aux droits des peuples autochtones.

Le gouvernement réactive des comités locaux de sécurité dans le pays

Le ministre de l'Intérieur a réactivé le travail des Comités locaux de sécurité, projet qui fut initié à l'origine en 1997, mais qui avait été abandonné par la suite. Cinquante et un comités distribués dans les zones 1, 2, 6, 7, 10, 12, 15, 18 et 21 de la capitale y sont actifs. On travaille à étendre le projet au reste des zones de la capitale, ainsi qu'aux districts municipaux du département de Guatemala.

Sylvia Vásquez, vice-ministre de l'Appui communautaire, a expliqué que l'objectif du projet est que les habitants des différents quartiers, en collaboration avec la Police nationale civile, effectuent un bilan de la situation dans leur quartier et évaluent les problèmes observés. Il est également prévu que ces citoyens réalisent des contrôles fiscaux et vérifient le travail des agents de police.

L' URNG et l' ANN envisagent une alliance électorale

Les partis de gauche, soit l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) et l'Alliance de la nouvelle nation (ANN) évaluent la possibilité d'une alliance pour les prochaines élections et se réunissent afin de discuter de ce projet, a déclaré Alba Estela Maldonado, secrétaire générale adjointe de l'URNG. Jorge Soto, secrétaire général de l'ANN, a assuré que les partis envisagent l'idée de chercher l'appui des organismes sociaux. « Quelques syndicalistes et membres du mouvement social ont démontré un intérêt à participer avec nous », dit-il. L'alliance pourrait se concrétiser à la fin de 2005.

Le CALDH dénonce le manque de volonté du Ministère public dans la résolution du génocide

Dans un communiqué publié dimanche le 12 juin dans un journal local, le Centre d'action légale pour les droits humains (CALDH) et l'Association pour la justice et la réconciliation (AJR) accusaient le Ministère public de ne faire preuve d'aucune volonté dans la résolution du génocide.

Une commission spéciale sur les droits humains a déjà été créée par le Ministère public, mais le responsable n'a toujours pas été nommé. Les organisations exigent au

Ministère public que soit menée une enquête sur les crimes perpétrés par les hauts gradés de l'armée entre les années 1980 et 1981.

En 2005, la Fondation d'anthropologie légiste du Guatemala (FAFG) a exhumé les restes de 160 personnes enterrées dans des cimetières clandestins

Depuis le début de l'année, des membres de la Fondation d'anthropologie légiste du Guatemala (FAFG) ont exhumé les ossements de 160 personnes provenant de 53 cimetières clandestins, la plupart situés dans les régions d'El Quiché, de Chimaltenango et de Alta Verapaz, région où se trouvait notamment une communauté de population en résistance.

La Fondation a déclaré que, de tous les corps retrouvés dans les cimetières clandestins, seulement 52 % ont été identifiés par les médecins légistes. Selon l'organisation, l'état de détérioration avancée des os retrouvés et le manque d'information du côté des familles des victimes empêchent d'établir l'identité des corps.

Décès de Rodrigo Asturias Amado

Rodrigo Asturias Amado, aussi connu au cours des 36 années de conflit armé comme le *Comandante Gaspar Ilom*, est décédé ce mercredi à l'âge de 65 ans d'un arrêt cardio-respiratoire.

De nombreux politiciens, alliés et parents sont venus à la résidence de Asturias pour offrir leurs condoléances à la famille. Rigoberta Menchú, récipiendaire du prix Nobel de la paix en 1992, l'ancien procureur général de la nation, Acisclo Valladares Molina, et les ambassadeurs de Cuba, du Venezuela et d'Espagne étaient présents.

Fils de Miguel Ángel Asturias, prix Nobel de littérature de 1967, Gaspar Ilom a hérité de son père d'un profond sentiment d'appartenance à son peuple, qu'il considérait exploité et marginalisé, ainsi que d'un grand amour pour la patrie. Il a souhaité voir cette dernière libre, démocratique et empreinte de justice sociale, jusqu'à ses tous derniers jours.

La CIDH condamne le Guatemala pour le cas Bámaca

La Cour interaméricaine des droits de la personne (CIDH) a condamné l'État du Guatemala pour violation des droits à la vie, de l'intégrité et de la liberté personnelle d'Efraín Bámaca Velásquez, également connu comme le *Comandante Everardo* qui a pris les armes et s'est joint au Front Luis

Ixmata durant le conflit armé qui a secoué les provinces de San Marcos et de Quetzaltenango.

La Cour a établi que l'État doit réparer les torts causés par les violations signalées et ordonner qu'une enquête soit effectuée afin de déterminer l'identité des responsables de ces violations des droits du commandant guérillero.

Le comité exécutif exige que le versement des indemnisations aux victimes du conflit armé soit effectué cette année

Ayant eu vent des luttes internes au sein de la Commission nationale de réparation (CNR), le comité exécutif a fait pression auprès de ses dirigeants pour que commence cette année le versement des dédommagements aux victimes du conflit armé.

Le président de la Commission présidentielle des droits de la personne, Frank La Rue, et la titulaire du Secrétariat de la paix, Norma Quixtán, espèrent que la CNR résoudra les différends qui déchirent l'organisme. Ils espèrent que les compensations commenceront à être versées avant la fin de l'année, comme l'avait exigé le président Oscar Berger.

Le Sénat américain approuve l'Accord de libre-échange avec l'Amérique centrale et la République dominicaine

Le 30 juin, après vingt heures de débat, 54 sénateurs ont voté en faveur l'Accord de libre-échange avec l'Amérique centrale et la République dominicaine (TLC-CAUSA) tandis que 45 ont voté contre. Le même jour, la Commission d'arbitrage de la chambre des Représentants a également approuvé le projet de loi permettant l'application de l'Accord de libre-échange, à 25 contre 16. Il est prévu que le vote final à la chambre des Représentants aura lieu à la mi-juillet.

Le Ministère public demande l'arrestation de Portillo pour détournement de fonds

Le 8 juillet, le juge de l'instance pénale Victor Hugo Herrera Ríos a ordonné, en rapport avec le vol de 906 millions de quetzales du ministère de la Défense, l'arrestation de l'ancien président Alfonso Portillo pour un détournement de fonds de 120 millions de quetzales vers un compte à la banque nationale de crédit hypothécaire (*Crédito Hipotecario Nacional*). Le procureur général, Juan Luis Florido, a affirmé en conférence de presse, que le Ministère public détient tous les éléments de preuve pour inculper Portillo. Il a déclaré : « Après l'ordre d'arrestation, nous avons fait une demande d'extradition au gouvernement mexicain. »

Nouvelles du Nord ¿QUÉ PASA EN EL P.A. ?

L'été est à nos portes, ou plutôt il nous a déjà frappés de plein fouet dès le début de juin! Et avec l'été, vient le temps de faire les évaluations des activités réalisées au cours de l'année et de planifier celles pour l'année suivante.

Panzós, 25 ans plus tard...

Au cours des deux derniers mois, nous avons organisé une activité majeure, celle de l'exposition de photos et peintures de l'artiste guatémaltèque Marlon García intitulée *Panzós, 25 ans plus tard...* Cette exposition a été présentée durant deux semaines à l'Espace 306 de l'édifice Belgo à Montréal. 657 personnes sont venues la voir et ont pu mieux comprendre ce qui s'est passé le 29 mai 1978 lors du massacre de Panzós. Cette exposition faisait également état des implications d'une compagnie minière canadienne dans ces événements qui ont marqué le début de la campagne de « terre brûlée » qui a fait plus de 100 000 victimes. Ce fut un privilège de pouvoir compter sur la présence de l'artiste guatémaltèque tout au long de l'exposition, qui a parlé directement avec les visiteurs. De plus, il s'est exprimé publiquement lors du vernissage de l'exposition le 19 mai, ainsi que le soir de la conférence, le 26 mai. Le 29 mai, une vigile a aussi été organisée afin de commémorer les victimes du massacre.

Dans le but de promouvoir l'exposition, plusieurs entrevues ont été données dans les radios (Radio centre-ville, CKUT, Radio-Canada internationale) et dans les journaux culturels (Hour et Mirror).

Nous prévoyons présenter à nouveau cette exposition à partir de septembre, autant à Montréal qu'en région, et ce jusqu'en juin 2006. Si vous avez des suggestions de lieux pour l'exposition ou si vous désirez nous donner un coup de main pour sa réalisation, n'hésitez pas à nous contacter.

Exposition de photos « Lutte contre l'impunité ... »

L'exposition itinérante de photographies « Lutte contre l'impunité et accompagnement international » a poursuivi son chemin et a été présentée au Salon du livre anarchiste de Montréal qui s'est déroulé le 21 mai. Par la suite, une partie de l'exposition a aussi été présentée au Café l'Oreille

de Van Gogh à Verdun durant trois semaines en juin. Le 9 juin nous avons réalisé un vernissage tout en chansons, avec, en plus, des marionnettes, grâce à l'appui de Marie-Hélène Hamel.

Nous désirons poursuivre la présentation de cette exposition itinérante dans le plus grand nombre d'endroits possible. Faites-nous signe si vous désirez la présenter dans votre région.

Accompagnement international

Au cours des mois de mai et juillet nous avons réalisé des soirées d'information pour les personnes intéressées à l'accompagnement international. La prochaine réunion d'information aura lieu le 3 octobre à 19 h au bureau du PAQG.

Nos accompagnateurs au Guatemala nous ont écrit régulièrement des nouvelles sur leur séjour et leur accompagnement. Plusieurs articles de Nicolas Bergeron sont parus dans le Journal de Trois-Rivières et un article de Marie-Soleil Martineau sera publié dans le *Upstream Journal* du Comité pour la justice sociale.

Autres activités

Avec la grève étudiante, plusieurs activités qui étaient prévues dans les universités ont été annulées ou reportées. Ce fut le cas de la présentation du film *Le pays hanté* au Cégep de St-Laurent auprès des étudiants du programme Sens. Après trois empêchements, le film a pu finalement être présenté en présence de Mateo Pablo le 12 mai dernier.

Activités à venir

Du 8 au 10 septembre prochain, le PAQG tiendra une table d'information lors des Journées Alternatives qui auront lieu cette année dans le Quartier Latin à Montréal. Pour plus d'information sur ces journées, visitez : www.alternatives.ca. Le PAQG tiendra aussi une table d'information lors de la fête du quartier Villeray organisée par les organismes communautaires du quartier, le samedi 17 septembre.

Il y aura une réunion des comités universitaires le 12 septembre au bureau du PAQG pour planifier les activités de l'année. Bienvenue aux étudiants et autres personnes intéressées aux activités d'éducation.

Pour être à l'affût de nos prochaines activités, nous vous invitons à visiter régulièrement notre site Internet au www.paqg.org. Vous y trouverez aussi de la documentation pertinente sur la situation des droits humains au Guatemala.

Rappel

Vous pouvez appuyer le travail du PAQG en tout temps en commandant quelques-uns de nos produits promotionnels : t-shirt, cartes de souhait, livres, document sur les exhumations, CD-rom sur l'histoire du Guatemala, document des Conclusions et recommandations de la Commission de clarification historique. Vous trouverez tous les détails sur notre site web ou en nous contactant directement.

Ont participé à cette revue

Rédaction

*Nicolas Bergeron, Nathalie Brière,
Karen Hamilton,
Florence Riel St-Pierre*

Traduction

*Amélie Baillargeon, Nathalie Brière,
Valérie Grenier Lafon,
Nelly Marcoux, Annie Montpetit, Florence Riel
St-Pierre,
Nathalie Vallée*

Correction

*Nathalie Brière, Marie-Pierre Chazel,
Valérie Grenier-Lafon,
Nelly Marcoux, Florence Riel St-Pierre,
Étienne Roy-Grégoire,
Karine Vanthuyne*

Mise en page

Florence Riel St-Pierre

Projet Accompagnement Québec Guatemala.

Don. Je désire appuyer l'action du Projet Accompagnement Québec-Guatemala par un don de _____ \$

Cotisation annuelle. Je désire adhérer ou renouveler mon adhésion comme membre du Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG). En devenant membre du PAQG vous recevrez par courriel notre revue d'actualité, les actions urgentes et les invitations à participer à nos activités.

- membre sympathisant (20\$ ou plus) _____ \$
- membre bénévole (10\$ ou plus) _____ \$ et m'impliquer dans les activités suivantes:
 - Comité de la revue d'actualité Soutien à la coordination
 - Comité des actions urgentes Financement
 - Éducation et sensibilisation
- membre institutionnel (30\$ et plus) _____ \$ (*pour les associations et les institutions*)

Je désire participer à une formation pour accompagnateur / trice

Je désire faire de l'accompagnement physique. Précisez vos disponibilités: du _____ au _____

Prénom, nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Tél : (____) _____ Courriel : _____

SVP, retournez ce formulaire et votre chèque au **Projet Accompagnement Québec-Guatemala** : 660 Villeray, bureau 2,115, Montréal, (Québec), H2R 1J1

